

# Avantages donateurs

<b>Montant de votre don</b>	50 €	100 €	500 €
<b>Coût réel après réduction d'impôt</b>	17 €	34 €	170 €
<b>Vos avantages donateurs</b>			
<b>Informations sur l'actualité de la Fondation</b>	•	•	•
<b>Visite personnalisée d'ateliers d'art</b>		•	•
<b>Rencontre avec les lauréats de la Fondation</b>			•

Votre réduction d'impôt: votre don est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

## ◀ Vous êtes un particulier

En soutenant la Fondation Ateliers d'Art de France, vous soutenez les savoir-faire d'excellence français et participez au renouvellement de générations d'artistes et d'artisans d'art. Pour un don supérieur à 500 €, vous bénéficiez d'avantages personnalisés. Contactez-nous pour en savoir plus.

<b>Montant annuel de votre don</b>	1 000 €	5 000 €	10 000 €
<b>Coût réel après réduction d'impôt</b>	400 €	2 000 €	4 000 €
<b>Vos avantages donateurs *</b>			
<b>Invitations pour 2 personnes aux remises de Prix</b>	5	10	20
<b>Mention de votre soutien dans les supports de communication de la Fondation</b>		•	•
<b>Visite d'atelier pour vos clients et collaborateurs</b>			•

Votre réduction d'impôt: si votre entreprise est domiciliée en France, l'ensemble des versements au titre du mécénat vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés (ou sur le revenu) de 60% de son montant, dans la limite de 0.5% de votre CA HT. Au-delà de 0.5%, ou en cas d'exercice déficitaire, un report est possible sur les cinq exercices suivants.

\* Toutes nos opérations de mécénat font l'objet d'un contrat garantissant vos avantages et contreparties.

## ◀ Vous êtes une entreprise

En adhérant par un don annuel au Club de Partenaires de la Fondation Ateliers d'Art de France, vous vous engagez en faveur de la transmission des savoir-faire d'excellence. Être partenaire, c'est aussi fédérer vos collaborateurs autour de projets culturels de qualité, développer le réseau et la visibilité de votre entreprise dans un cadre privilégié et convier vos clients à des événements prestigieux.